

Initiatives ministérielles

Dans la seule année qui se termine, elle a fait 94 millions de dollars de bénéfices. En fait de mouvements de trésorerie, dépenses et réserves combinées, son encaisse a dépassé ses dépenses de plus de 600 millions. Ses recettes ont été de 4,8 milliards. Sa dette à long terme est de un milliard, et il faut la mettre en parallèle à ses actifs nets, qui sont de plus de 8,5 milliards. Petro-Canada est non seulement une société saine et dynamique, c'est aussi une société qui mérite de rester entre les mains de ses premiers actionnaires, de ceux qui l'ont fondée, c'est-à-dire tous les citoyens de ce pays qui est le nôtre. Chaque Canadien devrait rester actionnaire de Petro-Canada.

La société a vu le jour en 1973, et devait permettre de régler les terribles problèmes que nous avons connus au pays pour atteindre l'autosuffisance en matière de pétrole, compte tenu des relations tendues avec le Moyen-Orient à l'époque. Ces problèmes ont été réglés et le marché mondial a été à nouveau approvisionné constamment en pétrole brut et en gaz naturel, jusqu'en 1979 où nous avons connu un autre choc pétrolier avec la prise d'otages et les autres événements survenus en Iran qui ont conduit aux problèmes de 1979-1980.

Nous connaissons maintenant un problème grave en ce qui concerne la disponibilité du pétrole brut dans notre pays qui est causé par l'invasion du Koweït par l'Irak et par ce qui se passe en particulier au Moyen-Orient.

Alors que certains peuvent penser que ces pays sont loin de la scène nationale, tous les Canadiens connaissent le problème. Ils s'en aperçoivent immédiatement quand ils reçoivent leur facture de chauffage tous les mois ou qu'ils vont faire le plein d'essence. Nous savons tous que les Canadiens ont vu depuis deux ou trois mois leurs factures d'essence pour le transport augmenter de plus de 25 p. 100 de même que leurs factures de chauffage.

Ce serait terrible pour le Canadien moyen de se trouver sans moyen de transport, sans essence ni mazout pour se chauffer dans un climat comme le nôtre.

Le mandat de Petro-Canada, quand cette société a été créée en 1975, donnait aux Canadiens le pouvoir et la volonté d'exercer leur contrôle là où le pays était le plus vulnérable. Ce que nous avons vraiment essayé de faire en 1975, c'est d'assurer la sécurité de l'approvisionnement. En créant Petro-Canada à cette époque-là, nous voulions faire en sorte que le Canada ait toujours la sécurité de l'approvisionnement vital en pétrole et en gaz qui sont si nécessaires dans notre pays. C'était l'objectif de Petro-Canada à l'époque, d'apporter la sécurité au Canada, de le rendre indépendant de n'importe quel

autre pays du monde et de l'approvisionner en gaz et en pétrole.

• (1520)

Cette société a aussi été créée, comme nous l'a dit mon collègue aujourd'hui, pour nous permettre de savoir ce qui se passait dans l'industrie. Nous savons que les multinationales qui contrôlent les sociétés pétrolières et gazières dans le monde n'ont pas quelquefois une politique des prix qui reflète les besoins d'une collectivité et d'un pays. Nous nous attendions à cette époque-là à ce que Petro-Canada nous permette de savoir ce qui se passait pour faire en sorte que la politique des prix pour un litre d'essence, un gallon d'essence ou un pied cube de mazout pour nous chauffer, soit toujours tolérable et que tous les Canadiens puissent accepter. C'était une autre raison vitale pour créer PetroCan.

Ce qui constituait l'un des trois principaux éléments du mandat de la société, c'était de doter le Canada d'un mécanisme de contrôle des ressources essentielles, comme le gaz et les ressources énergétiques, mécanisme dont nous avions grandement besoin.

Voilà pour les trois principaux éléments du mandat. Ce mandat était accompagné de cinq objectifs, soit de faire de la prospection et de mettre en valeur de nouvelles sources énergétiques, d'effectuer des travaux de recherche et de développement concernant toutes les sortes de combustibles, d'importer, de produire, de transporter, de distribuer, de raffiner et de commercialiser les hydrocarbures, de produire, de distribuer et de transporter d'autres combustibles, pas seulement ceux disponibles au moment de la création de Petro-Canada en 1975, mais également les nouvelles sources énergétiques que nous découvririons à l'avenir.

Le cinquième objectif de Petro-Canada était d'aider les sociétés canadiennes autres que Petro-Canada à participer à des opérations, de façon à subventionner des projets de recherches ou à contribuer à leur financement, afin que le Canada puisse subvenir à ses besoins dans ce domaine si nécessaire à la viabilité de notre économie pour les années à venir.

Essentiellement, la société Petro-Canada, subventionnée par tous les Canadiens, devait veiller à nos intérêts nationaux dans le secteur énergétique et à la sécurité de notre économie, en période de crise ou de prospérité. À mon avis, elle a failli à la tâche.

En regardant mon collègue en face, je me rappelle avec fierté la création de Petro-Canada en 1975. Nous prélevions alors 2c. le litre de pétrole. . .

M. Epp: Je sais, parce que vous l'avez majoré.